

RCS : AGEN
Code greffe : 4701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

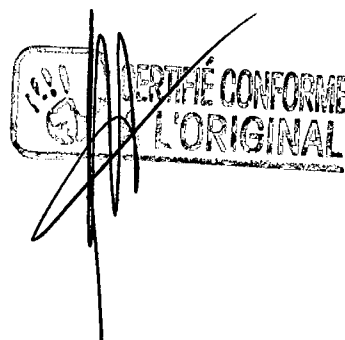
Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 60076
Numéro SIREN : 347 410 011
Nom ou dénomination : GIFI

Ce dépôt a été enregistré le 22/04/2021 sous le numéro de dépôt 2424

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	30/09/2020	30/09/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	33 188 747	21 361 771	11 826 976	13 552 748
Fonds commercial	48 980 887		48 980 887	48 980 887
Autres immobilisations incorporelles	28 485 293		28 485 293	16 600 860
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	259 015	210 676	48 339	39 353
Autres immobilisations corporelles	36 876 255	29 554 074	7 322 181	9 661 062
Immobilisations en cours	109 472		109 472	2 150 808
Avances et acomptes	98 599		98 599	1 124
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	317 126 546	38 885 329	278 241 217	284 326 482
Créances rattachées à des participations	5 846 710	500 000	5 346 710	7 915 795
Autres titres immobilisés	433		433	433
Prêts	6 580		6 580	9 516
Autres immobilisations financières	11 907		11 907	11 907
ACTIF IMMOBILISE	470 990 451	90 511 851	380 478 599	383 250 981
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 562 634	456 263	4 106 370	3 510 723
Avances et acomptes versés sur commandes	87 777		87 777	751 582
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	75 044 903	4 138 368	70 906 535	63 101 171
Autres créances	347 089 398		347 089 398	354 205 304
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	137 541 523		137 541 523	4 106 025
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 949 314		1 949 314	2 231 072
ACTIF CIRCULANT	566 275 551	4 594 631	561 680 919	427 905 880
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 037 266 002	95 106 482	942 159 519	811 156 861



 CERTIFIÉ CONFORME
 L'ORIGINAL

Rubriques	30/09/2020	30/09/2019
Capital social ou individuel (dont versé : 32 332 470)	32 332 470	32 332 470
Primes d'émission, de fusion, d'apport	13 530 554	13 530 554
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	3 233 247	3 233 247
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)	25 891	25 891
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	322 472 770	301 250 309
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	28 622 236	21 222 461
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	34 611 411	25 314 923
CAPITAUX PROPRES	434 828 581	396 909 857
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	8 614 914	5 022 291
Provisions pour charges		
PROVISIONS	8 614 914	5 022 291
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	386 463 240	250 243 212
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	82 663 921	118 079 086
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 022 585	30 632 038
Dettes fiscales et sociales	7 325 445	6 985 863
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 012 296	2 523 044
Autres dettes	228 533	761 469
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	498 716 023	409 224 713
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	942 159 519	811 156 861

Rubriques	France	Exportation	30/09/2020	30/09/2019
Ventes de marchandises	13 030 278	1 562 092	14 592 371	21 438 353
Production vendue de biens	7 780		7 780	173
Production vendue de services	127 930 211	1 759 901	129 690 113	144 126 270
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	140 968 270	3 321 994	144 290 264	165 564 798
Production stockée				
Production immobilisée			1 184 534	1 864 853
Subventions d'exploitation			2 699	353
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 511 072	2 364 421
Autres produits			26 657 235	26 011 505
PRODUITS D'EXPLOITATION			173 645 806	195 805 932
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			12 476 591	20 398 197
Variation de stock (marchandises)			-661 830	-646 770
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			81 072 487	100 870 857
Impôts, taxes et versements assimilés			1 892 788	1 902 939
Salaires et traitements			13 939 364	14 337 090
Charges sociales			5 414 602	5 260 535
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 423 740	6 314 797
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			456 263	3 364 784
Dotations aux provisions			4 669 768	3 101 790
Autres charges			3 408 469	4 767 230
CHARGES D'EXPLOITATION			129 092 244	159 671 454
RESULTAT D'EXPLOITATION			44 553 561	36 134 477
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			80 653	932 596
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			33	110
Autres intérêts et produits assimilés			2 698 880	3 468 842
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			1 685 772	1 120 191
Différences positives de change				2 819 198
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			88 256	5 130
PRODUITS FINANCIERS			4 553 596	8 346 068
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			7 004 776	11 350 995
Intérêts et charges assimilées			4 104 784	6 272 813
Différences négatives de change			17 360	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			11 126 921	17 623 808
RESULTAT FINANCIER			-6 573 325	-9 277 739
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			37 980 236	26 856 737

Rubriques	30/09/2020	30/09/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	15 114	219 165
Produits exceptionnels sur opérations en capital	79 049	1 905 912
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	3 006 746	2 046 837
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 100 911	4 171 915
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 882	13 789
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	10 252	1 786 108
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	12 303 235	8 139 414
CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 323 369	9 939 312
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-9 222 458	-5 767 396
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	380 631	235 805
Impôts sur les bénéfices	-245 089	-368 925
TOTAL DES PRODUITS	181 300 314	208 323 916
TOTAL DES CHARGES	152 678 078	187 101 454
BENEFICE OU PERTE	28 622 236	21 222 461

Note 1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du code de commerce (c. com. art. L. 123-12 à L. 123-28-2. et R. 123-172 et R. 123-208).

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le règlement ANC 2014-03 modifié par les règlements ANC postérieurs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes ;
- Principe de non-compensation ;
- Principe de prudence ;
- Indépendance des exercices.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode du coût historique.

Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont les suivantes :

Note 1.01. Immobilisations corporelles et incorporelles

a) Valorisation

Les immobilisations sont enregistrées au coût d'acquisition.

b) Méthodes utilisées pour le calcul des amortissements et des dépréciations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée de vie économique prévue :

Logiciels.....	1 à 4 ans
Agencements.....	2 à 7 ans, 10 et 20 ans
Matériel et outillage.....	1 à 5 ans
Matériel de transport.....	1 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique.....	1 à 5 ans et 10 ans
Mobilier de bureau.....	1 à 5 ans et 10 ans

En application du règlement CRC 2002-10, la société pratique, lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, des tests de dépréciation sur les immobilisations incorporelles et corporelles concernées.

Lorsque ces tests indiquent une valeur actuelle inférieure à la valeur nette comptable, la société constate une dépréciation, afin de ramener la valeur comptable de l'immobilisation à sa valeur actuelle.

Note 1.02. Participations, créances rattachées et autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire intègre, d'une part la valeur des fonds de commerce valorisés sur la base de 25% du chiffre d'affaires annuel TTC et, d'autre part, une moins-value égale à 18% du montant des stocks de clôture afin d'évaluer ces derniers à leur valeur liquidative théorique.

Lorsque la valeur d'inventaire est négative, les créances rattachées sont dépréciées à hauteur de cette valeur d'inventaire en proportion de la quote-part de détention du capital. Une provision pour risque est constituée lorsque la dépréciation des comptes courants et des créances (voir note 1.04) ne permet pas de couvrir la valeur d'inventaire négative en proportion de la quote-part de détention du capital.

Par exception :

- les sociétés créées depuis moins d'un an ne font pas l'objet de dépréciation de provisions en raison des résultats futurs attendus ;
- lorsqu'elle estime que le risque de défaillance des actionnaires minoritaires est élevé, la société GIFI provisionne la totalité de la situation nette négative des sociétés concernées.

Frais de prise de participation :

Dans le cadre de prises de participation, les dispositions des articles 221-1 et 213-8 du PCG octroient une option comptable entre la possibilité de comptabiliser lesdits frais d'acquisition en charges d'une part ou de les inclure au coût d'acquisition des titres immobilisés, d'autre part.

Lors de l'acquisition des titres de participation de la société SOGESMA, notre société a opté pour l'incorporation des frais d'acquisition au coût de revient des titres immobilisés.

Compte tenu du traitement fiscal qui permet un amortissement quinquennal de ces frais, notre société a donc comptabilisé un amortissement dérogatoire de ces frais.

Note 1.03. Stocks

Ils sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Des dépréciations des stocks sont pratiquées lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute.

Note 1.04. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Note 1.05. Valeurs Mobilières de Placement

Néant

Note 1.06. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération. Les dettes et créances en devises figurent au bilan également pour leur contre-valeur en euros au cours du jour de l'opération. La différence résultant de la conversion de ces dettes et créances au cours de fin d'exercice est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision.

Note 1.07. Autres informations

Les frais accessoires d'achats ne sont pas enregistrés dans les comptes de charges par nature, mais dans les sous-comptes de frais accessoires d'achats (compte 608... et suivants).

Note 1.08. Notion de résultat courant et résultat exceptionnel

Les éléments présentant un caractère non récurrent et dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de la société sont inscrits dans les charges et produits exceptionnels.

GIFI

Société par Actions Simplifiée au capital de 32.332.470,00 €
Siège social : Zone Industrielle La Boulbène
47300 VILLENEUVE SUR LOT

347 410 011 RCS AGEN

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 MARS 2021**

.../...

TROISIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, sur proposition du Directoire, décide de répartir et d'affecter comme suit le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2020 qui se traduit par un bénéfice de 28 622 236 € :

Au compte « autres réserves » 28 622 236 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents et le montant des revenus distribués au titre de ces mêmes exercices éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du Code susvisé, ainsi que celui des revenus distribués non éligibles à cette réfaction, ont été les suivants :

Exercice	Coupon net en €	Montant éligible à la réfaction *	Montant non éligible à la réfaction
2016/2017	0,00	0,00	
2017/2018	0,00	0,00	
2018/2019	0,00	0,00	

* Selon les conditions de l'article 158 du CGI

.../...

Cette affectation a été adoptée à l'unanimité lors de l'assemblée générale du 30 mars 2021.



SARL GROUPE PHILIPPE GINESTET

Représentée par M. Philippe GINESTET

ORCOM Audit RSO
Lieu dit "Le Belvédère"
47510 Foulayronnes
S.A.S. au capital de 75 000 €
393 376 140 RCS Agen

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre

GIFI

Société par actions simplifiée
Zone Industrielle La Boulbène
47300 Villeneuve-sur-Lot

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2020

Aux associés de la société GIFI

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GIFI relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la méthode de détermination de la valeur d'inventaire des participations, créances rattachées et autres titres immobilisés décrite dans la note 1.2 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Foulayronnes et Paris-La Défense, le 26 janvier 2021

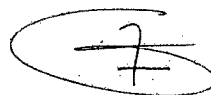
Les commissaires aux comptes

ORCOM Audit RSO

Deloitte & Associés

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a vertical stroke.

Vincent MICHAUD

A smaller, stylized handwritten signature in black ink, featuring a horizontal line and a vertical stroke.

Emmanuel GADRET

1. BILAN

ACTIF

(K€)	30/09/2020			30/09/2019
	Brut	Amort et provisions	Net	Net
Actif immobilisé	470 990	90 512	380 480	383 250
Immobilisations incorporelles	110 655	21 362	89 293	79 134
Immobilisations corporelles	37 343	29 765	7 579	11 852
Immobilisations financières	322 992	39 385	283 607	292 264
Actif circulant	566 276	4 595	561 681	427 906
Stock et en cours	4 650	456	4 194	4 262
Clients et comptes rattachés	75 045	4 138	70 907	63 101
Autres créances et comptes de régularisation	347 089	-	347 089	354 205
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	137 542	-	137 542	4 106
Charges constatées d'avance	1 949	-	1 949	2 231
TOTAL DE L'ACTIF	1 037 266	95 106	942 160	811 157

PASSIF

(K€)	30/09/2020	30/09/2019
Capitaux propres	434 829	396 910
Capital	32 332	32 332
Primes et réserves	339 262	318 040
Provisions réglementées	34 611	25 315
Résultat	28 622	21 222
Provision pour risques et charges	8 615	5 022
Dettes	498 716	409 225
Emprunts et dettes financières	469 127	368 322
Fournisseurs et comptes rattachés	19 023	30 632
Dettes fiscales et sociales	7 325	6 986
Autres dettes et comptes de régularisation	3 241	3 285
TOTAL DU PASSIF	942 160	811 157



2. COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits par nature	(K€)	
	30/09/2020	30/09/2019
Chiffre d'affaires	144 290	165 565
Autres produits d'exploitation	29 356	30 241
Achats consommés	11 815	19 751
Autres achats et charges externes	81 072	100 871
Impôts et taxes	1 893	1 903
Charges de personnel	19 354	19 598
Dotations aux amortissements et provisions	11 550	12 781
Autres charges d'exploitation	3 408	4 767
Résultat d'exploitation	44 554	36 134
Charges financières	11 127	17 624
Produits financiers	4 554	8 346
Résultat financier	-6 573	-9 278
Résultat courant avant impôts	37 980	26 857
Charges exceptionnelles	12 323	9 939
Produits exceptionnels	3 101	4 172
Résultat exceptionnel	-9 222	-5 767
Impôts sur les résultats	-245	-369
Participation des salariés	381	236
Résultat net	28 622	21 222



4. ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Avant répartition du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019, le total du bilan est de 942 160 K€. Le compte de résultat de l'exercice dégage un résultat de 28 622 K€.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du code de commerce (c. com. art. L. 123-12 à L. 123-28-2. et R. 123-172 et R. 123-208).

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le règlement ANC 2014-03 modifié par les règlements ANC postérieurs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes ;
- Principe de non-compensation ;
- Principe de prudence ;
- Indépendance des exercices.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode du coût historique.

Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont les suivantes :

1.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Valorisation

Les immobilisations sont enregistrées au coût d'acquisition.



Méthodes utilisées pour le calcul des amortissements et des dépréciations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée de vie économique prévue :

- Logiciel	1 à 4 ans
- Agencements	2 à 7 ans, 10 et 20 ans
- Matériel et outillage	1 à 5 ans
- Matériel de transport	1 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans et 10 ans
- Mobilier de bureau	1 à 5 ans et 10 ans

En application du règlement CRC 2002-10, la société pratique, lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, des tests de dépréciation sur les immobilisations incorporelles et corporelles concernées.

Lorsque ces tests indiquent une valeur actuelle inférieure à la valeur nette comptable, la société constate une dépréciation, afin de ramener la valeur comptable de l'immobilisation à sa valeur actuelle.

1.2. Participations, créances rattachées et autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire intègre, d'une part la valeur des fonds de commerce valorisés sur la base de 25% du chiffre d'affaires annuel TTC et, d'autre part, une moins-value égale à 18% du montant des stocks de clôture afin d'évaluer ces derniers à leur valeur liquidative théorique.

Lorsque la valeur d'inventaire est négative, les comptes courants et les créances rattachées sont dépréciées à hauteur de cette valeur d'inventaire en proportion de la quote-part de détention du capital.

Une provision pour risque est constituée lorsque la dépréciation des comptes courants et des créances ne permet pas de couvrir la valeur d'inventaire négative en proportion de la quote-part de détention du capital.

Par exception :

- Les sociétés créées depuis moins d'un an ne font pas l'objet de dépréciation de provisions en raison des résultats futurs attendus ;
- Lorsqu'elle estime que le risque de défaillance des actionnaires minoritaires est élevé, la société GIFI provisionne la totalité de la situation nette négative des sociétés concernées.

Frais de prise de participation :

Dans le cadre de prises de participation, les dispositions des articles 221-1 et 213-8 du PCG octroient une option comptable entre la possibilité de comptabiliser lesdits frais d'acquisition en charges d'une part ou de les inclure au coût d'acquisition des titres immobilisés, d'autre part.

Lors de l'acquisition des titres de participation de la société SOGESMA, notre société a opté pour l'incorporation des frais d'acquisition au coût de revient des titres immobilisés.

Compte tenu du traitement fiscal qui permet un amortissement quinquennal de ces frais, notre société a donc comptabilisé un amortissement dérogatoire de ces frais.



1.3. Stocks

Ils sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Des dépréciations des stocks sont pratiquées lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute.

1.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5. Valeurs Mobilières de Placement

Néant

1.6. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération. Les dettes et créances en devises figurent au bilan également pour leur contre-valeur en euros au cours du jour de l'opération. La différence résultant de la conversion de ces dettes et créances au cours de fin d'exercice est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision.

1.7. Autres informations

Les frais accessoires d'achats ne sont pas enregistrés dans les comptes de charges par nature, mais dans les sous-comptes de frais accessoires d'achats (compte 608... et suivants).

1.8. Notion de résultat courant et résultat exceptionnel

Les éléments présentant un caractère non récurrent et dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de la société sont inscrits dans les charges et produits exceptionnels.

2. ELEMENTS SIGNIFICATIFS

L'exercice 2019/2020 a été marqué par les événements suivants :

COVID-19

La pandémie de la COVID-19 et les mesures sanitaires prises consécutivement par les Autorités ont fortement impacté l'activité de notre société et de ses filiales.

Ainsi la fermeture de l'ensemble des magasins du groupe du 16 mars au 11 mai 2020 (période de confinement), et la perte d'exploitation et de trésorerie en résultant, ont conduit la société à recourir aux mesures d'aide et de soutien mises en place par l'Etat afin de financer les besoins de trésorerie et permettre de préserver son activité et ses emplois.

Essentiellement, la société et ses filiales ont eu recours aux dispositifs de report de charges, taxes ou impôts directs, rééchelonnement ou report de dettes, d'indemnisation de l'activité partielle en même temps que l'obtention d'un PGE (ci-après).

Ces actions, complétées d'économies de coûts fixes, ont permis à la société de préserver sa situation financière et de lancer un plan de reprise ambitieux se traduisant par une performance commerciale qui s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'exercice.

Ainsi, malgré les incertitudes liées à l'évolution de la crise sanitaire, la société estime que les effets de la COVID-19 sur l'exercice ont été maîtrisés et surmontés et aborde avec vigilance et une confiance raisonnable la période à venir.

Les comptes établis au 30 septembre 2020 tiennent compte de l'ensemble des recommandations de l'ANC relatives à la prise en compte des conséquences de la COVID-19.

Prêt Garantie par l'Etat (PGE)

Dans le cadre des mesures d'aide et de soutien aux entreprises décidées par le Gouvernement en Mars 2020 consécutives à l'état d'urgence sanitaire lié à la pandémie de la COVID-19, la société a obtenu auprès de son pool bancaire en date du 22 avril 2020 un PGE d'un montant de 175 M€.

Développement

Création d'une société anonyme de droit suisse (GIFISWITZ SA) le 28 novembre 2019, dont le capital d'un montant de 100.000 CHF est détenu à 49% par GIFI SAS et à 51 % par un collectif de 5 managers organisés en société simple de droit suisse.

Cette société a ouvert 4 magasins sous enseigne GIFI sur le territoire suisse sur l'exercice et pour objectif d'acquérir 17 fonds de commerce sur l'année 2021.



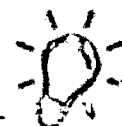
3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Une augmentation de capital de la société GIFISWITZ par incorporation de créances détenues par GIFI SAS est prévue courant janvier. Au terme de cette opération le pourcentage de détention de GIFI SAS passera à 78%.

Courant janvier la société GIFI SAS prévoit une recapitalisation de sa filiale espagnole GIFI ES par incorporation de créance.

Le redressement fiscal sur la filiale GIFI MAG (exercices 2015 et 2016) a été notifié à la société GIFI SAS, en tant que société tête du groupe fiscal, Les conséquences financières ont été constatées dans les comptes en charge d'impôt pour un montant de 427 K Euros. La mise en recouvrement est intervenue en novembre 2020.

La baisse d'activité consécutive au deuxième confinement du mois de Novembre 2020 a été contenue et ne remet pas en cause la continuité d'exploitation et la situation financière de la société.



4. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

4.1. Fonds commercial

(K€)	30/09/2020	30/09/2019
Droit au bail	-	-
Hors droit au bail :	48 981	48 981
- Eléments achetés	-	-
- Eléments reçus en apport	48 981	48 981

À la suite du règlement 2015-06 de l'ANC relatif à la valeur du fonds commercial à l'actif, la société a procédé à un test de dépréciation. Aucune perte de valeur n'a été décelée et de ce fait, aucune dépréciation n'a été enregistrée.

De plus, le fonds n'ayant pas de durée d'utilisation limité, il n'a fait l'objet d'aucun amortissement.

4.2. Actif immobilisé

(K€)	30/09/2020	30/09/2019
Valeurs brutes	470 990	461 656
Amortissements et provisions	90 512	78 405
Valeur nette	380 479	383 251

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

Valeurs brutes (K€)	30/09/2019	Augmentation	Diminution	30/09/2020
Immobilisations incorporelles	97 381	14 052	778	110 655
Immobilisations corporelles	38 756	1 150	2 562	37 343
Immobilisations financières	325 519	1 167	3 694	322 992
TOTAL	461 656	16 369	7 035	470 990

Amortissements et provisions (K€)	30/09/2019	Augmentation	Diminution	30/09/2020
Immobilisations incorporelles	18 246	3 116		21 362
Immobilisations corporelles	26 904	3 308	447	29 765
Immobilisations financières	33 255	6 130		39 385
TOTAL	78 405	12 554	447	90 512



4.3. Créances représentées par des effets de commerce

(K€)	30/09/2020	30/09/2019
Clients et effets à l'encaissement	17	7

4.4. Echancier des créances

(K€)	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé	5 865	7	5 859
Actif circulant et charges constatées d'avance	424 084	424 084	-
30/09/2020	429 949	424 090	5 859
30/09/2019	432 547	424 119	8 428

4.5. Valeurs mobilières de placement

Néant.

4.6. Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan

(K€)	30/09/2020	30/09/2019
Clients et comptes rattachés	3 183	5 896
Autres créances et disponibilités	1 444	1 561

4.7. Charges constatées d'avance

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise pour un montant de 1 949 K€.



5. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

5.1. Capital social

(K€)	Montant
Capitaux propres au 30 septembre 2019	396 910
<i>Dont capital social</i>	<i>32 332</i>
Variation du capital	-
Variation des réserves	-
Variation des provisions règlementées	9 296
Résultat de l'exercice (bénéfice)	28 622
Capitaux propres au 30 septembre 2020	434 829

La variation des provisions règlementées correspond à l'amortissement dérogatoire des coûts immobilisés engagés dans le cadre du programme de refonte du système d'information Millenium.

Le nombre d'actions s'élève à 4 754 775 d'une valeur nominale inchangée et de 6,80 €.

5.2. Provisions

(K€)	30/09/2020	30/09/2019
Amortissements dérogatoires	34 611	25 315
Risques et charges	8 615	5 022
Dépréciation des immobilisations financières	39 385	33 255
Dépréciation des stocks	456	390
Dépréciation des créances et autres	4 138	4 572
Total	87 206	68 554

(K€)	30/09/2019	Augmentation	Diminution	30/09/2020
Amortissements dérogatoires	25 315	12 303	3 007	34 611
Risques et charges	5 022	5 544	1 952	8 615
Dépréciation des immobilisations financières	33 255	6 130		39 385
Dépréciation des stocks	390	456	390	456
Dépréciation des créances et autres	4 572		433	4 138
Total	68 554	24 434	5 782	87 206

Les provisions et dépréciations de toute nature constatées au titre des valeurs d'inventaire des filiales s'élèvent à : 48 595 K€ au 30 septembre 2020 contre 38 258 K€ au 30 septembre 2019.



5.3. Détail des provisions pour risques et charges

(K€)	30/09/2020	30/09/2019
Exploitation	7 740	3 337
Financières	875	1 686
Exceptionnelles	-	-
Total	8 615	5 022

Les provisions pour risques et charges au 30 septembre 2020 concernent les risques liés à la situation nette de certaines filiales (5 712 K€), ceux relatifs aux litiges et contentieux (2 029 K€) et l'absence de risque de devoir rembourser aux filiales intégrées fiscalement les économies d'impôts comptabilisées par GIFI en raison de la nouvelle convention d'intégration fiscale (cf. note 8.3).

Par ailleurs, une provision pour risque est comptabilisée en résultat financier pour la valeur de marché négative relative aux instruments financiers non qualifiés de couverture. Le montant s'élève à 875 K€ au 30 septembre 2020.

Les variations de l'exercice sont les suivantes :

(K€)	30/09/2019	Dotations	Reprises		30/09/2020
			Consommées	Non consommées	
Exploitation	3 337	4 670	91	175	7 740
Financières	1 686	875	-	1 686	875
Exceptionnelles	-	-	-	-	-
Total	5 022	5 544	91	1 861	8 615

5.4. Echancier des dettes

(K€)	Montant brut	A un an au plus	+ un an - cinq ans	A plus de cinq ans
Etablissements de crédit	386 463	224 451	157 915	4 097
Groupe et associés	82 664	82 664	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	19 023	19 023	-	-
Dettes fiscales et sociales	7 325	7 325	-	-
Autres dettes et comptes de régularisation	3 241	3 241	-	-
	30/09/2020	498 716	336 704	4 097
	30/09/2019	409 225	227 552	3 575



5.5. Dettes représentées par des effets de commerce

(K€)	30/09/2020	30/09/2019
Fournisseurs	-	-

5.6. Charges à payer incluses dans les postes du bilan

(K€)	30/09/2020	30/09/2019
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit	1 734	91
Fournisseurs et comptes rattachés	10 681	13 894
Dettes sociales	3 144	2 692
Dettes fiscales	129	125
Autres dettes	66	129

6. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

6.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventes

(K€)	30/09/2020	30/09/2019
Aux sociétés du groupe exploitant les magasins	10 815	15 604
Aux franchisés et concessionnaires	512	439
Autres	3 266	5 395
Total	14 592	21 438

Prestations

(K€)	30/09/2020	30/09/2019
Publicité	58 337	74 058
Autres	71 361	70 069
Total	129 698	144 126



6.2. Ventilation du résultat exceptionnel

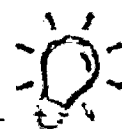
(K€)	30/09/2020	30/09/2019
Dotations nettes aux amortissements et provisions	-9 296	-6 093
Résultat net sur autres opérations en capital	69	120
Divers	5	205
Total	-9 222	-5 767

6.3. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(K€)	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant	37 980	15 237	22 743
Résultat exceptionnel	-9 222	-3 165	-6 057
Participation des salariés	-381	-81	-300
Economie d'impôt liée à l'intégration fiscale		-12 208	12 208
Correction IS		-27	27
Résultat comptable au 30 septembre 2020	28 377	-245	28 622

6.4. Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

(K€)	30/09/2020	30/09/2019
Résultat de l'exercice	28 622	21 222
Impôts sur les bénéfices	-245	-369
Résultat avant impôts	28 377	20 854
Variation des provisions réglementées	9 296	6 093
Résultat avant impôts, hors évaluations fiscales dérogatoires	37 674	26 946



6.5. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

NATURE (En K€)	DEBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS						
1 Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-
11 Provisions à réintégrer ultérieurement	-	-	-	-	-	-
- provision pour hausse des prix	-	-	-	-	-	-
12 Provisions à réintégrer éventuellement	-	-	-	-	-	-
13 Provisions libérées sous condition d'emploi	-	-	-	-	-	-
- provision pour investissement	-	-	-	-	-	-
14 Amortissements dérogatoires	-	-	-	-	-	-
2 Subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-
3 Charges non déductibles temporairement	-	-	-	-	-	-
31 A déduire l'année suivante	-	-	-	-	-	-
- congés payés (ancien régime)	-	-	-	-	-	-
- autres	547	-	664	547	664	-
32 A déduire ultérieurement	-	-	-	-	-	-
- 151100 Provisions pour litige	1 560	-	-	-	1 560	-
- 151819 Provisions pour allègement IS	-	-	-	-	-	-
- 155000 Provisions pour impôt	-	-	-	-	-	-
- Dépréciation titres de participation	32 755	-	6 130	-	38 885	-
- 590800 Dépréciation VMP	-	-	-	-	-	-
- autres	390	-	456	390	456	-
4 Produits non taxables temporairement	-	-	-	-	-	-
- plus-values nettes à court terme	-	-	-	-	-	-
- Intérêts de retard	-	-	-	-	-	-
- plus-values de fusion	-	-	-	-	-	-
- plus-values à long terme différées	-	-	-	-	-	-
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées (à ventiler (3))	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	35 252	-	7 251	937	41 566
II. ELEMENTS A IMPUTER						
1 Déficit reportable fiscalement	-	-	-	-	-	-
2 Moins-values à long terme	3 908	-	-	-	3 908	-
3 Autres	-	-	-	-	-	-
III. ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE						
1 Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion	-	205 019	-	-	-	205 019
2 Réserve spéciale des plus-values à long terme	-	-	-	-	-	-
3 Réserve spéciale des profits de construction	-	-	-	-	-	-
4 Autres	-	-	-	-	-	-



7. ENGAGEMENTS HORS BILAN

7.1. Dettes garanties par des sûretés réelles

(K€)	30/09/2020	30/09/2019
Garantie GIFI SAS sur filiales	93 693	63 536

7.2. Engagements de retraite

En application de l'article 9 du Code du commerce, le montant des engagements de l'entreprise en matière d'allocation de fin de carrière des salariés a été calculé à la clôture de l'exercice.

Elles sont assujetties aux charges sociales.

Le calcul de l'indemnité a été effectué en respectant les dispositions de la Convention Collective applicable à l'entreprise, et en fonction des critères suivants concernant les salariés :

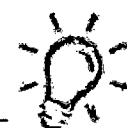
- Prise en compte des facteurs de rotation du personnel : selon la table du turnover en fonction de l'âge ;
- Prise en compte des facteurs de mortalité (table TV/TD 2015-2017 pour les sociétés françaises) ;
- Age de départ en retraite volontaire des salariés à 67 ans ;
- Taux d'actualisation (OAT TEC 30 ans) : 0,360% au 30/09/2020 (OAT TEC 30 ans utilisé au 30/09/2019 : 0,534%) ;
- Taux de croissance annuel des salaires : 1.50% en moyenne

Conformément au choix offert à l'entreprise par la loi, les indemnités de fin de carrière n'ont pas été comptabilisées et figurent pour information dans la présente annexe.

Engagements de retraite (en K€)	30/09/2020	30/09/2019
Dettes actuarielles des droits acquis	1 767	1 606

7.3. Autres engagements donnés

(K€)	30/09/2020	30/09/2019
Achat à terme US dollars contre valeur de l'engagement en K€	-	-
Autres options de change US dollar contre valeur en K€	-	-
Redevances crédit-bail mobilier	Non significatif	Non significatif



Conformément à l'acte de cession de parts de la SARL Château de Saint Sylvestre en date du 24 juillet 2015, GIFI SAS s'engage à assurer un chiffre d'affaires d'un million d'euros hors taxes par an pendant une période de douze ans à la SARL Château de Saint Sylvestre.

7.4. Engagements reçus

(K€)	30/09/2020	30/09/2019
Abandons de créances et subventions avec clause de remboursement	-	-
Cautionnements	-	-

7.5. Instruments financiers

Il n'y eu aucune opération au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2020.

7.6. Eléments concernant les entreprises liées et les participations

(K€)	GIFI	GPG	TATI
Avances et acomptes sur immobilisations	-		
Participations (valeurs brutes)	317 126		
Créances rattachées à des participations (valeurs brutes)	5 847		
Prêts, avances, compte courant	-		
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)	70		
Créances clients et comptes rattachés	44 318	19	29 685
Autres créances et comptes courants	343 344		
Capital souscrit appelé non versé	-		
Emprunts obligataires convertibles	-		
Autres emprunts obligataires	-		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-		
Emprunts et dettes financières divers	82 664		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	66		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 872	1 011	304
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-		
Autres dettes	8		
Produits de participation	81		
Autres produits financiers	2 699		
Charges financières	573		



8. AUTRES INFORMATIONS

8.1. Effectif moyen

	30/09/2020	30/09/2019
Cadres	153	144
Employés	261	274
Total	414	418

8.2. Contrat de générations

Un accord est en place, conformément aux dispositions légales.

8.3. Intégration fiscale

La société GIFI a conclu avec ses filiales une convention d'intégration fiscale. Selon cette convention, la société GIFI supporte seule les conséquences des neutralisations fiscales du résultat d'ensemble et constate en résultat les économies d'impôt résultant des déficits fiscaux éventuels de ses filiales.

Par ailleurs, les filiales constatent la charge d'impôt sur les sociétés qu'elles auraient constatée en l'absence d'intégration fiscale.

Sur l'exercice, la société GIFI a ainsi bénéficié, après retraitement des provisions intra groupe, d'une économie d'impôt nette de 11 623 K€ (y compris les contributions additionnelles).

8.4. Litiges

La société GIFI SAS n'a pas de litige significatif.



8.5. Tableau concernant les filiales et participations

A - RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés durant l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
1 - Filiales (plus de 50 % du capital détenu)											
SL GIFIES	3 010	-5 322 871	100,00%	12 843 144	-	500 000	-	14 089 783	-4 563 547	-	
GIFI MANAGEMENT	37 000	-19 522	100,00%	37 000	37 000	-	-	-	-349	-	
GIFI DIFFUSION	108 909 389	41 498 418	100,00%	108 909 396	108 909 396	-	-	672 576 324	-8 486 022	-	
GIFI MAG	104 342 108	-49 997 603	100,00%	165 418 244	141 761 727	-	-	966 254 586	-8 294 933	-	
GIFI FORMATION	1 000	80 965	100,00%	1 000	1 000	-	-	718 846	-53 483	-	
GW CONCEPT	54 000	1 676 532	100,00%	520 143	520 143	-	-	24 586 045	477 985	-	
TENDANCE LOC	3 000 000	-1 562 069	100,00%	3 631 740	1 246 072	3 770 000	-	3 679 167	-605 173	-	
GH INTERNATIONAL	600 000	878 656	100,00%	600 000	600 000	460 000	-	-	413 665	-	Dernier bilan connu 31/12/2019 Donnée consolidées
2 - Participations (de 10 à 50 % du capital détenu)											
SOGESMA	3 161 244	48 150 032	40,00%	25 104 740	25 104 740	-	-	221 439 459	4 890 338	-	Dernier bilan connu 31/12/2019 Donnée consolidées
GIFI SWITZ	90 984	-	49,00%	44 886	44 886	116 710	-	4 877 312	-393 361	-	
B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS											
1 - Filiales non reprises en A :											
a) françaises											
b) étrangères											
1 - Participations non reprises en A :											
a) françaises											
b) étrangères											